



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/816

Attribution d'une subvention de 32 000 euros à l'association "CMTRA " pour l'organisation du festival "les Jeudis des musiques du monde" les 8,15, 22 et 29 juillet 2021 - Approbation d'une convention

Direction des Evénements et Animation

Rapporteur : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

SEANCE DU 27 MAI 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 JUIN 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 17 MAI 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 8 JUIN 2021

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme HENOCQUE Audrey

PRESENTS : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme VIDAL, Mme FRÉRY (pouvoir à Mme POPOFF)

ABSENTS NON EXCUSES : ?

2021/816 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 32 000 EUROS A L'ASSOCIATION "CMTRA " POUR L'ORGANISATION DU FESTIVAL "LES JEUDIS DES MUSIQUES DU MONDE" LES 8,15, 22 ET 29 JUILLET 2021 - APPROBATION D'UNE CONVENTION (CABINET DU MAIRE - DIRECTION DES EVÉNEMENTS ET ANIMATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 mai 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le Centre des musiques traditionnelles Rhône-Alpes (CMTRA) organise la 24^{ème} édition du festival Les Jeudis des musiques du monde les jeudis 8, 15, 22 et 29 juillet 2021.

Le CMTRA créé il y a 30 ans, a pour principal objet la promotion et la valorisation des musiques traditionnelles et du monde. Structure pionnière dans la reconnaissance des musiques de l'immigration, le CMTRA est à l'écoute de la diversité culturelle des territoires ruraux et urbains. Il anime un réseau régional qui réunit amateurs et professionnels autour de la pratique, la transmission, l'étude et la découverte des musiques traditionnelles, des musiques du monde et des cultures de l'oralité.

Labellisé « Ethnopôle » par le Ministère de la culture et de la communication et accrédité au titre de la convention Unesco pour la sauvegarde du Patrimoine culturel immatériel, le CMTRA est un pôle de médiation scientifique, de ressources documentaires et de recherches collaboratives sur le thème Musiques, territoires, interculturalités.

L'association produit et organise chaque année l'événement les Jeudis des musiques du monde, devenu un festival de référence pour la nouvelle scène des musiques du monde.

Cette nouvelle édition se tiendra comme chaque année dans le jardin des Chartreux, Lyon 1^{er}, les jeudis soir de juillet. La configuration sera différente des années précédentes, du fait du protocole sanitaire imposé par la crise due au Covid-19 : le public sera en configuration assise et la jauge sera réduite afin de respecter les distanciations réglementaires entre les spectateurs ; la programmation sera adaptée avec des propositions artistiques nécessitant une écoute particulière.

Le thème sera différent chaque jeudi, proposant des groupes régionaux représentant la richesse de la création inspirée des musiques traditionnelles et la diversité culturelle de nos territoires. La programmation du festival n'est pas actée, mais plusieurs pistes de groupes sont envisagées :

- Crimi (Soul di Sicilia - Sélection régionale des musiques du monde 2021) ;
- Ishtar (Duo de cordes de Méditerranée - Sélection régionale 2021) ;
- AA'IN (Sonidos di Colombia y Venezuela - Sélection régionale 2021) ;
- Bacano (Musique afro-colombienne – groupe régional) ;
- Sourdurent (Occitan expérimental – Sélection régionale 2020) ;
- La Mossa (Polyphonies du monde – producteur en région) ;
- Mafila Ko (Musique d'Afrique de l'Ouest, Irlande et Jazz - Sélection régionale 2020) ;
- Douar Trio (Jazz oriental – groupe régional) ;
- Zamakan (Jazz oriental – groupe régional) ;

- Zef Zephyr (Trésors pop d'Iran – groupe régional) ;
- Muddy Gurdy (Blues du Mississippi – groupe régional) ;
- Padashti Lista (Chants traditionnels des Balkans – groupe régional) ;
- Mahaleb (Musiques turques et arméniennes – groupe régional) ;
- Violons Barbares (rock des steppes – producteur en région) ;
- Les mamans du Congo (Electro du Congo - producteur en région).

Depuis 2017, le tri des déchets et la sensibilisation du public à cette démarche sont organisés par l'association la Maison de l'économie circulaire qui occupe le bâtiment au cœur du jardin des Chartreux : son implication durant le festival permet de créer du lien entre les habitants du quartier et la vie du jardin des Chartreux durant toute l'année.

Cette année, l'association sollicite une subvention de 32 000 euros pour l'organisation de cette manifestation, dont le budget prévisionnel s'élève à 72 000 euros.

En 2020, le CMTRA a reçu une subvention de 32 000 euros de la Ville de Lyon par décision du Maire n° 2020/547 du 30 juin 2020.

En raison de l'intérêt que présentent les activités de cette association au plan social et culturel et de la contribution de cette manifestation au rayonnement intellectuel et culturel de notre ville, je vous propose d'allouer une subvention de 32 000 euros au CMTRA pour l'organisation de cet événement.

Vu la décision du Maire n° 2020/547 du Conseil municipal du 30 juin 2020 ;

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil du 1^{er} arrondissement ;

Où l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

Vu le rectificatif déposé sur Espace élus-es :

Dans L'EXPOSE DES MOTIFS, paragraphe 7 :

- lire :

« Depuis 2017, le tri des déchets et la sensibilisation du public à cette démarche sont organisés par l'association « la Maison de l'Économie Circulaire » qui occupe le bâtiment au cœur du jardin des Chartreux : son implication durant le festival permet de créer du lien entre les habitants du quartier et la vie du jardin des Chartreux durant toute l'année.

Cette année, l'association sollicite une subvention de 32 000 euros pour l'organisation de cette manifestation, dont le budget prévisionnel s'élève à 72 000 euros. »

- au lieu de :

« Depuis 2017, le tri des déchets et la sensibilisation du public à cette démarche sont organisés par l'association « la Maison de l'Économie Circulaire » qui occupe le bâtiment

au cœur du jardin des Chartreux : son implication durant le festival permet de créer du lien entre les habitants du quartier et la vie du jardin des Chartreux durant toute l'année.

Le cadre budgétaire extrêmement contraint lié à la jauge dégradée et aux hausses de frais de sécurité, entrainera la mise en place d'une billetterie à prix libre, avec prix minimum proposé aux spectateurs. Ce prix plancher ne devrait pas dépasser dix euros, afin de rester dans l'esprit d'un festival accessible au plus grand nombre.

Cette année, l'association sollicite une subvention de 32 000 euros pour l'organisation de cette manifestation, dont le budget prévisionnel s'élève à 72 000 euros. »

DELIBERE

- 1 - Une subvention de 32 000 euros est allouée à l'association CMTRA pour l'organisation du festival les Jeudis des musiques du monde, les jeudis 8, 15, 22 et 29 juillet 2021.
- 2 - La convention mixte établie entre la Ville de Lyon et l'association CMTRA est approuvée.
- 3 - M. le Maire est autorisé à signer ledit document.
- 4 - La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2021, sur le code service 10230, programme EVENCULT, opération AUTCULT, ligne de crédit n° 43985, nature 65748.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET